

Conditions Générales – Arrondi automatique (RoundUp)

Deblock est une société par actions simplifiée au capital de 2 500 000 €, dont le siège social est situé Spaces Shake Building – 612 Rue de la Chaude Rivière, 59800 à Lille en France, et immatriculée sous le numéro 948 264 163 au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole. Deblock est enregistrée en tant qu'établissement de monnaie électronique agréé par l'ACPR sous le numéro CIB 17748, et en tant que Prestataire de Services sur Crypto-Actifs agréé par l'AMF sous le numéro A2025-001, ci-après désignée par « Deblock ».

Article 1 – Objet

Deblock propose sur son Application mobile une fonctionnalité optionnelle dénommée l'« Arrondi » (ci-après la « Fonctionnalité » ou l'« Option »), permettant aux Utilisateurs titulaires d'une Carte Deblock (physique ou virtuelle) d'investir automatiquement dans certains Actifs proposés par Deblock (exemples : BTC, métaux précieux), le solde résiduel issu de l'Arrondi de chaque Transaction effectuée par Carte au prochain montant entier supérieur dans la devise applicable.

Les présentes conditions générales d'utilisation (ci-après les « Conditions ») ont pour objet de définir les modalités d'accès et d'utilisation de la Fonctionnalité de l'Arrondi automatique, et constituent les termes d'un contrat applicable entre l'Utilisateur de l'Application et Deblock. Ces Conditions sont disponibles sur le site Internet www.deblock.com et sont consultables à tout moment par les Utilisateurs.

Les Utilisateurs de la Fonctionnalité reconnaissent avoir pris connaissance des Conditions et en accepter les termes sans réserve. Toute utilisation de l'Option sur l'Application emporte acceptation pleine et entière par l'Utilisateur des présentes Conditions.

L'Utilisateur reconnaît également avoir consulté et pris connaissance de l'ensemble des documents contractuels et des politiques figurant sur le site Internet de Deblock. Les achats d'Actifs réalisés dans le cadre de l'activation de l'Option sont assurés par Deblock SAS ou Techblock Ltd conformément aux conditions générales applicables aux achats de chaque Actif disponible dans le cadre de l'Option. Ces conditions générales sont disponibles sur le site internet de Deblock.

Toute information essentielle relative aux Actifs et Boosters disponibles dans le cadre de l'Option est accessible à l'Utilisateur sur l'Application.

Article 2 – Définitions

Sauf mention contraire, lorsqu'ils sont utilisés au sein des présentes Conditions et qu'ils débutent par une lettre majuscule, les termes ci-avant et ci-dessous, qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel, auront le sens suivant :

- « Utilisateur » désigne une personne physique utilisant les produits ou services de Deblock, notamment l'Application.
- « Application » désigne l'application mobile de Deblock accessible aux Utilisateurs.
- « Actif » désigne les actifs proposés par Deblock dans le cadre de la Fonctionnalité (BTC, métaux précieux entre autres), tels que listés et mis à jour dans l'Application. Cette liste peut être modifiée par Deblock à tout moment et sans préavis.
- « Arrondi » désigne la différence entre le montant arrondi à l'unité supérieure de la devise applicable et le montant réel de la Transaction Éligible effectuée par un Utilisateur, ce montant étant, le cas échéant, ajusté en application du Booster pour déterminer le Montant Investi, conformément aux dispositions des présentes Conditions.
- « Compte d'Actif » désigne tout compte de l'Utilisateur sur l'Application Deblock, permettant la détention et/ou l'exposition à des Actifs, sur lequel sont automatiquement crédités de façon hebdomadaire les Montants Investis dans le cadre de la Fonctionnalité.
- « Compte de Monnaie Electronique » désigne le compte hébergé par Deblock, libellé dans la devise applicable au territoire de l'Utilisateur, débité du Montant Investi à l'occasion de chaque Transaction Éligible dans le cadre de l'Option.
- « Carte Deblock » ou « Carte » désigne toute carte bancaire de paiement physique ou virtuelle émise par Deblock via l'Application au bénéfice d'un Utilisateur et à sa demande.
- « Transaction Éligible » ou « Transactions » désigne toute transaction de paiement par Carte Deblock faisant l'objet d'un règlement définitif (« Clearing ») éligible à l'Option, à l'exclusion des transactions annulées, remboursées ou en cours d'autorisation.
- « Booster » désigne des paramètres facultatifs permettant à l'Utilisateur de compléter l'Arrondi d'une contribution additionnelle, en vue de déterminer le Montant Investi en Actifs. Les types de Booster proposés par Deblock, leurs modalités de calcul et leurs valeurs applicables sont définies, mises à jour et affichées directement dans

l'Application. A défaut de sélection par l'Utilisateur, le Booster est réputé inactif et le Montant Investi est alors égal au seul Arrondi, sans désactivation de l'Option.

- « Montant Investi » désigne le montant, exprimé dans la devise du Compte de Monnaie Électronique de l'Utilisateur, effectivement converti en Actif de façon automatique, égal à l'Arrondi, le cas échéant ajusté en application du Booster sélectionné par l'Utilisateur dans l'Application, conformément à l'Article 5 des présentes Conditions.

Article 3 – Durée

Les présentes Conditions sont conclues pour une durée indéterminée à compter de leur publication puis acceptation par l'Utilisateur.

Deblock peut, à tout moment et sous réserve du préavis prévu à l'Article 10, restreindre ou retirer l'accès de l'Utilisateur à la Fonctionnalité, notamment en cas d'évolution réglementaire, de mise à jour du produit ou dysfonctionnement, de non-respect ou d'inexécution des présentes Conditions.

Article 4 – Critères d'éligibilité et d'accès

La Fonctionnalité est accessible à tout Utilisateur de l'Application réunissant les conditions cumulatives suivantes :

- être titulaire d'un compte personnel actif et valide sur l'Application au moment de l'entrée en vigueur des présentes Conditions ;
- détenir au moins une Carte Deblock active (physique ou virtuelle) sur l'Application pour toute la durée de l'Option ;
- accepter les présentes Conditions lors de l'activation de l'Option.

La Fonctionnalité est activée par l'Utilisateur via l'Application et s'applique à l'ensemble des Cartes Deblock activées par l'Utilisateur, sans distinction par Carte. L'activation est proposée lors de la création de la première Carte Deblock de l'Utilisateur et demeure accessible depuis la section « Cartes » de l'Application.

L'activation de la Fonctionnalité est facultative, sans engagement, et emporte l'acceptation pleine et entière des Conditions par l'Utilisateur.

Deblock se réserve le droit de refuser l'accès à tout Utilisateur en litige avec Deblock, soupçonné ou sanctionné de fraude ou dont la vérification du compte sur l'Application n'est pas conforme à ses conditions générales d'utilisation ou politiques afférentes.

Les Utilisateurs peuvent mettre fin à l'Option de l'Arrondi à tout moment, sans justification, depuis la section « Cartes » de l'Application. De la même manière, ils peuvent réactiver la Fonctionnalité à tout moment via cette même section. Tout Actif et Booster sélectionnés pour le Montant Investi peuvent également être modifiés à tout moment par l'Utilisateur, dans les conditions décrites aux Articles 6 et 10 des présentes.

Article 5 – Fonctionnement de l'Option

5.1 Mécanisme d'Arrondi

Pour chaque Transaction Éligible, l'Arrondi est calculé comme suit :

Arrondi = Prochaine unité entière supérieure dans la devise applicable au montant de la Transaction Éligible – Montant réel de la Transaction Éligible

Exemple indicatif : une Transaction de 2,40 € génère un Arrondi de 0,60 €.

5.2 Application du Booster

Les types de Booster proposés par Deblock, leurs modalités de calcul et leurs valeurs applicables sont définies, mises à jour et affichées par Deblock à tout moment dans l'Application. Lorsque l'Utilisateur sélectionne un type de Booster dans l'Application, le Montant Investi est déterminé à partir de l'Arrondi, selon les modalités de calcul correspondant au Booster sélectionné et définies dans l'Application.

Exemple indicatif : pour une Transaction Éligible de 2,40 € générant un Arrondi de 0,60 €, si l'Utilisateur a sélectionné un Booster d'un montant fixe additionnel d'1 €, le Montant Investi sera de 1,60 €.

À défaut de sélection par l'Utilisateur, le Booster est réputé inactif (sans Booster) et le Montant Investi est alors égal au seul Arrondi, sans désactivation de l'Option.

5.3 Déclenchement et exécution

L'Arrondi est déclenché au moment du Clearing de la Transaction Éligible, et non au moment de l'autorisation. Les Transactions avec la Carte Deblock en cours d'autorisation, annulées avant règlement ou remboursées, ne donnent pas lieu à un Montant Investi (transactions non éligibles).

Les Montants Investis générés par l'ensemble des Transactions Éligibles de la semaine sont regroupés et convertis en Actifs de manière agrégée. Le versement d'Actifs, ou de tout équivalent monétaire dans la devise applicable attaché à certains de ces Actifs, intervient une (1) fois par semaine sur le Compte d'Actif de l'Utilisateur, le cas échéant chaque lundi, et lorsque de besoin dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés suivant la fin de ce jour.

Le taux de conversion applicable aux Actifs crédités est celui en vigueur au moment de l'exécution de l'opération agrégée hebdomadaire réalisée par Deblock, indépendamment de toute fluctuation du marché intervenue entre la date de Clearing de la Transaction Éligible et la date d'exécution. L'Utilisateur reconnaît expressément que tout écart de taux résultant de cette fenêtre temporelle, y compris en cas de retard d'exécution imputable à Deblock dans la limite du délai maximum de cinq (5) jours ouvrés, ne saurait constituer de quelque manière que ce soit un préjudice indemnisable, ce délai étant une condition inhérente au mécanisme d'agrégation hebdomadaire de l'Option, expressément acceptée par les Utilisateurs.

Deblock communiquera à l'Utilisateur, via l'Application ou par courriel électronique, toute évolution de ce calendrier dans les conditions prévues à l'Article 10.

Le Montant Investi est automatiquement prélevé sur le Compte de Monnaie Électronique de l'Utilisateur, puis converti en Actifs au meilleur taux de marché disponible auprès des partenaires d'exécution de Deblock au moment de l'exécution de l'opération agrégée hebdomadaire. Deblock s'engage à mettre en œuvre des conditions d'exécution favorables à l'Utilisateur, sans néanmoins pouvoir garantir un cours ou un prix déterminé. L'Actif ainsi acquis dans le cadre de l'Option est crédité sur le Compte d'Actif de l'Utilisateur.

Chaque opération de l'Option de l'Arrondi validée est visible par l'Utilisateur sur l'Application dans son flux de transactions et sur ses Comptes d'Actifs dédiés, avec mention du montant converti dans la devise applicable, du taux de conversion appliqué et de la quantité d'Actifs créditée, détenus par ce dernier.

5.4 Provision suffisante

L'Utilisateur doit disposer d'un solde suffisant sur son Compte de Monnaie Électronique pour couvrir tout Montant Investi. En cas de solde insuffisant, Deblock se réserve le droit de ne pas exécuter l'opération de l'Arrondi pour la Transaction Éligible concernée, sans que cela ne constitue un manquement de Deblock aux présentes Conditions.

Article 6 – Gestion de la Fonctionnalité par l’Utilisateur

L'Utilisateur peut, à tout moment et sans frais, depuis la section « Cartes » de l'Application :

- activer ou désactiver la Fonctionnalité en fonction des Actifs disponibles;
- modifier le Booster applicable,
- modifier le type d'Actif donnant lieu au Montant Investi de l'Option.

Toute modification prend effet pour les Transactions Éligibles dont le Clearing intervient postérieurement à la prise en compte de la modification par Deblock.

Toute modification du Booster ou de l'Actif est prise en compte par Deblock dans un délai maximum de vingt-quatre (24) heures suivant sa validation par l'Utilisateur dans l'Application. Pendant ce délai et à la discrétion de Deblock, le Booster ou l'Actif antérieurement sélectionné par l'Utilisateur peuvent continuer de s'appliquer aux Transactions Éligibles dont le Clearing intervient avant la prise en compte effective de cette modification.

Les opérations d'Arrondi déjà exécutées ne sont pas affectées par une désactivation ultérieure.

Article 7 – Absence de conseil en investissement

La Fonctionnalité est un outil d'investissement automatisé exclusivement paramétré et administré par l'Utilisateur. Elle ne constitue pas un service de conseil en investissement, ni une recommandation personnalisée d'achat, de vente ou de détention d'Actifs. Deblock n'effectue aucune évaluation de l'adéquation ou du caractère approprié de la Fonctionnalité à la situation financière, aux objectifs ou au profil de risque de l'Utilisateur. L'Utilisateur prend ses décisions d'investissement de manière autonome et sous son entière responsabilité.

Article 8 – Frais

L'activation de la Fonctionnalité est gratuite. Les frais applicables aux conversions en Actifs sont détaillés dans la grille tarifaire de Deblock, accessible à tout moment sur son site Internet.

Article 9 – Protection des données

Les données personnelles de l'Utilisateur collectées et traitées dans le cadre de la Fonctionnalité le sont conformément à la politique de confidentialité de Deblock, disponible à tout moment sur son site Internet.

Article 10 – Modification et résiliation des Conditions

Deblock se réserve le droit de modifier, suspendre ou de mettre fin, temporairement ou définitivement, à la Fonctionnalité ou à la mise à disposition d'Actifs, à tout moment, notamment en cas d'évolution réglementaire, de mise à jour du produit, de difficultés techniques ou de manquement aux présentes Conditions.

Toute modification substantielle des présentes Conditions sera notifiée à l'Utilisateur via l'Application Deblock ou par courriel électronique, avec un préavis d'au moins soixante (60) jours calendaires, conformément aux dispositions légales applicables.

Les modifications non substantielles relatives à la Fonctionnalité pourront être portées à la connaissance de l'Utilisateur par leur affichage dans l'Application, sans préavis particulier.

Article 11 – Support

Pour toute question relative à la Fonctionnalité, l'Utilisateur peut contacter Deblock via la messagerie intégrée à l'Application ou par courriel à l'adresse : support@deblock.com.

Article 12 – Responsabilité

Deblock s'engage à fournir la Fonctionnalité avec la diligence raisonnablement attendue d'un Établissement de Monnaie Électronique également Prestataire de Services sur Crypto-actifs. Cependant, Deblock ne saurait être tenue responsable par l'Utilisateur, entre autre :

- de tout retrait, modification, restriction ou suspension de l'offre d'Actifs disponible sur l'Application Deblock ;
- de pertes de capital résultant de la volatilité des Actifs ou de leur condition de marché tel que mentionnée à l'Article 5.3, §3 ;
- de l'impossibilité d'exécuter une opération d'Arrondi en raison d'un solde insuffisant sur le Compte de Monnaie Électronique de l'Utilisateur conformément à l'Article 5.4 ;

- d'une interruption de service résultant d'une maintenance des systèmes informatiques de Deblock ou de ses prestataires ;
- de conséquences fiscales ou patrimoniales résultant de l'utilisation de la Fonctionnalité, conformément à l'Article 7 ;
- des actes ou omissions de tiers, y compris des partenaires d'exécution, dès lors que Deblock a exercé une diligence raisonnable dans leur sélection et leur supervision ;
- en cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

Par conséquent, la responsabilité de Deblock ne peut être engagée pour tout retard ou défaillance ayant pour cause un événement échappant à son contrôle ou encore du fait d'un Utilisateur.

Article 13 – Droit applicable et juridiction

Les présentes Conditions sont régies et interprétées conformément au droit français. Tout litige non résolu à l'amiable sera soumis à la juridiction des tribunaux français, sauf disposition contraire d'ordre public.

Article 14 – Divers

L'Utilisateur reconnaît que les enregistrements et sauvegardes (en ce compris toute donnée de connexion) réalisés sur l'Application auront pleine valeur probante entre l'Utilisateur et Deblock. Ainsi, les documents électroniques (y compris leur date et heure) feront foi en cas de différend ou de litige.

L'Utilisateur reconnaît par conséquent, dans ses relations contractuelles avec Deblock, la validité et la force probante des messages envoyés au support via la messagerie de l'Application. De même, les notifications effectuées via l'Application sont valablement opposables à l'Utilisateur en tant qu'éléments de preuve.

*
* *